

ACTUALITÉ DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES GARDIENS ET EMPLOYÉS D'IMMEUBLE

DURÉE
3H30

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale



OBJECTIFS

Après avoir revu la réglementation applicable et revisiter les deux types de contrats prévus pour les employés et les gardiens de copropriété, cette formation permettra aux apprenants de maîtriser les règles mise à jour de la convention collective en vue de leur faciliter la gestion du personnel de copropriété notamment la classification, les tâches, le temps de travail, la rémunération, le logement de fonction, les congés payés, le départ à la retraite, la rupture du contrat de travail...

LE PUBLIC CONCERNÉ

Personnes en charge de la gestion de gardiens et employés d'immeuble.

LES PRÉ-REQUIS

La maîtrise du français, quelques années de pratique ou débutant dans la gestion du personnel de copropriété.



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

FONDAMENTAUX

- La réglementation applicable
- Les deux types de contrat de travail : catégorie B ou catégorie A avec ou sans logement de fonction
- Exemple de contrats de travail



PARTIE 2

L'EMBAUCHE

- Période d'essai
- Visite médicale
- Pesée de poste (avenant 86)
- Organisation des tâches
- Le temps de travail
- La rémunération et les avantages en nature
- Le logement de fonction



PARTIE 3

ÉVÈNEMENTS EN COURS DE CONTRAT ET FIN DE CONTRAT

- Les congés payés
- La formation.
- Les risques professionnels
- L'application des nouvelles dispositions conventionnelles.
- Les changements de tâches et d'horaires en cours de contrat
- Départ à la retraite.
- Cumul emploi-retraite
- La rupture du contrat.
- La suppression du poste en assemblée générale de copropriétaires



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

